

# JEU CONCOURS DURUS SECURITE

## ARTICLE 1 – ORGANISATION DU JEU

DURUS SECURITE SAS (ci-après la « société organisatrice »)  
Immatriculée au registre du commerce et des sociétés sous le numéro : **789 310 257**  
dont le siège social est situé 86/114 Avenue Louis Roche 92230 GENEVILLIERS

Organise du 29 OCTOBRE 2018 au 31 DECEMBRE 2018, un jeu gratuit sans obligation d'achat intitulé : « JEU CONCOURS DURUS SECURITE » (ci-après dénommé « le Jeu »), selon les modalités décrites dans le présent règlement.

## ARTICLE 2 – CONDITIONS DE PARTICIPATION

Ce jeu gratuit est ouvert à toute personne physique âgée de plus de 18 ans, disposant d'un accès à internet ainsi que d'une adresse électronique valide, et résidant en FRANCE, à l'exception des personnels de la société organisatrice et de leurs familles, ainsi que de toutes personnes ayant participé à l'élaboration du jeu.

Le jeu est soumis à la réglementation de la loi française applicable aux jeux et concours.

Le seul fait de participer à ce jeu implique l'acceptation pure et simple, sans réserve, du présent règlement.

## ARTICLE 3 – MODALITÉS DE PARTICIPATION

Ce jeu se déroule exclusivement sur le site [www.durus-securite.fr](http://www.durus-securite.fr) aux dates indiquées dans l'article 1. La participation au jeu s'effectue en répondant à 1 question posée dans le formulaire de participation et disponible à l'adresse : <https://www.durus-securite.com/jeuconcours>

Afin que la participation soit validée par DURUS SECURITE, il y a deux étapes à respecter impérativement et le Participant devra :

- a) Se connecter au site internet en cliquant sur l'adresse suivante accessible pendant toute la durée du concours : <https://www.durus-securite.com/jeuconcours>
- b) S'inscrire en remplissant le formulaire, en entrant ses informations de contact ainsi que le code reçu dans l'email dédié. Enfin il devra accepter les conditions du règlement du jeu concours DURUS SECURITE et l'envoi d'informations de la part de DURUS SECURITE

Garanties et responsabilité sur la validité des candidatures.

DURUS SECURITE se réserve le droit d'annuler, de mettre fin ou modifier cette opération si elle ne se déroule pas comme convenu : tout virus, bug, violation, intervention non autorisée, fraude, action d'un concurrent, problème technique ou autre cause hors du contrôle de DURUS SECURITE qui altère et affecte l'administration, la sécurité, l'équité, l'intégrité, ou la conduite de DURUS SECURITE. De façon générale, les Participants garantissent les Organisateur du présent concours contre tous recours, actions ou réclamations que pourraient former, à un titre quelconque, tous tiers, au titre de toutes les garanties et engagements pris.

Toute participation incomplète ou erronée sera rejetée, sans que la responsabilité de l'Organisateur puisse être engagée. Toute déclaration mensongère d'un participant entraînera son exclusion du concours sans que la responsabilité de l'Organisateur puisse être engagée. Ainsi, la Société Organisatrice se réserve le droit sans réserves de modérer a posteriori et de ne pas valider, voir exclure, supprimer du concours, tout participant qui ne respecterait pas une des conditions du présent règlement.

Question numéro 1 : quel est le délai d'intervention de la société DURUS ? :

- 2 heures
- 2 jours

## **JEU CONCOURS DURUS SECURITE**

Il n'est autorisé qu'une seule participation par personne -même nom, même prénom, même adresse électronique pendant toute la période du jeu.

### **ARTICLE 4 – DESIGNATION DES GAGNANTS**

Un gagnant sera tiré au sort dans les 10 jours suivant la fin du jeu.

Le gagnant sera contacté dans les 10 jours suivant le tirage au sort, lui confirmant la nature du lot gagné et les modalités pour en bénéficier.

**Il devra présenter le document reçu contenant le code secret demandé pour recevoir le lot.**

Tout gagnant ne donnant pas de réponse dans un délai de 10 jours à compter de l'envoi d'avis de son gain sera réputé renoncer à celui-ci et le lot sera attribué à un nouveau gagnant.

Le tirage au sort effectué déterminera 1 gagnant parmi les participants ayant répondu au formulaire

### **ARTICLE 5 – DOTATION**

Le jeu est doté du lot suivant, attribué au participant validé et tiré au sort, et déclaré gagnant.

Le gagnant remporte un seul lot.

#### **Liste des lots :**

- **1 APPLE IPAD WIFI 32 GO D'UNE VALEUR DE 358,00 EUROS TTC (PRIX APPLE STORE)**

La société organisatrice se réserve le droit de procéder à la vérification de l'âge de tout gagnant avant remise de son lot.

Les dotations ne pourront en aucun cas être échangées contre leur valeur en espèces ou contre toute autre dotation.

La société organisatrice ne saurait être tenue pour responsable de l'utilisation ou de la non utilisation, voire du négoce, des lots par le gagnant.

En cas de force majeure, la société organisatrice se réserve le droit de remplacer le lot gagné par un lot de nature et de valeur équivalente.

### **ARTICLE 6 – IDENTIFICATION DU GAGNANT ET ELIMINATION DE LA PARTICIPATION**

Le participant autorise la vérification de son identité et doit présenter le document comprenant le code d'accès au concours qu'il a reçu.

Le non-respect du présent règlement ainsi que toute fraude ou tentative de tricherie, quelles que soient ses modalités, entraînera l'élimination pure et simple de la participation de son auteur.

### **ARTICLE 7 – DEPOT DU REGLEMENT**

Les participants à ce jeu acceptent l'intégralité du présent règlement qui est disponible à l'adresse de la société DURUS SECURITE

Il peut être obtenu sur simple demande à l'adresse de la société organisatrice, spécifiée à l'article 1, pendant toute la durée du jeu.